

Vanbeveren Inge

From: tech@ibr-ire.be
Sent: Monday, 1 February 2021 08:39
To: Vanbeveren Inge
Subject: FW: Consultations publiques au sujet des projets de normes relatives aux missions relatives aux tests d'actif net et de liquidité

Ter info.

-----Oorspronkelijk bericht-----

Van: Michel De Wolf <michel.dewolf@dgst.be>

Verzonden: zondag 31 januari 2021 23:00

Aan: tech@ibr-ire.be

CC: Marc Bihain <M.Bihain@IBR-IRE.BE>

Onderwerp: Consultations publiques au sujet des projets de normes relatives aux missions relatives aux tests d'actif net et de liquidité

Madame, Monsieur,

Je souhaite vous faire part, au nom du Centre belge de concertation du révisorat d'entreprises ASBL, des observations suivantes.

1. Nonobstant ce qui est dit à propos de la lettre de mission, les projets de normes ne sont pas totalement clairs quant à savoir si ces missions sont comprises ou non dans le mandat de commissaire et donc couvertes par les honoraires votés par l'assemblée générale lors de la nomination du commissaire. A notre sens, la question (compris et couverts, ou pas) devrait faire l'objet d'une mention explicite dans le P.V. de l'A.G. ayant procédé à la nomination du commissaire, et la norme devrait indiquer qu'à défaut d'une telle mention, les missions en question ne sont pas comprises dans le mandat et ne sont pas couvertes par les honoraires dudit mandat.

2. Les projets de normes devraient comprendre une étude d'impact et un plan d'accompagnement, qui renforcent les efforts de l'IRE et de l'ICCI pour aider les réviseurs d'entreprises à bien mettre en oeuvre le contenu des projets de normes.

Vous remerciant de la suite que vous réserverez à la présente,

Prof. Dr. Michel De Wolf, réviseur d'entreprises, président.